



Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM)

Affiliée à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

405 rue Ste-Catherine Est, local J-M770

Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone : 514-987-3000 poste 2633

Courriel : afesh@uqam.ca

Assemblée générale du 4 février 2016

Café Campus, 12h30

Procès-verbal

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Grève
- 2.0 Plan d'action
- 3.0 ASSÉ
- 4.0 Comité disciplinaire
- 5.0 CAPS

0.0 Ouverture

0.0.1 Que l'assemblée soit ouverte à 13h31.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à l'unanimité

0.1 Que Marie-Ève Tremblay Cléroux soit responsable de l'animation et Sandrine Dobson soit responsable du secrétariat de l'Assemblée Générale.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à l'unanimité

0.2 Que l'ordre du jour se lise comme suit :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Grève
- 2.0 Plan d'action
- 3.0 ASSÉ
- 4.0 Comité disciplinaire
- 5.0 CAPS
- 6.0 Levée

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à l'unanimité

1.0 Grève

1.1 Considérant la mauvaise foi de l'administration dans le cadre de la grève du SÉTUE;

Considérant qu'en refusant le plancher d'heure revendiqué par le SÉTUE; l'administration révèle sa volonté de poursuivre sa coupure dans les services;

Considérant que l'administration compte sur le silence étudiant ainsi que sur le travail gratuit des enseignant-e-s pour pallier à la grève;

Considérant la nécessité de faire pression sur l'administration pour le forcer à négocier de bonne foi et à mettre fin aux coupures;

Considérant que la grève du SÉTUE est partie prenante d'une lutte plus large à l'UQAM contre les politiques d'austérité;

Que l'on tienne une journée de grève aujourd'hui le 9 février 2016, journée des portes ouvertes.

Que l'on tienne une assemblée générale de grève à la dernière semaine de février si le conflit de travail n'est pas réglé à cette date.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Proposition de constatation de quorum : 49

Le quorum n'est pas constaté à 13h50

Proposition d'ajournement pour lundi le 8 février à 12h30

Dûment proposée

Dûment appuyée

Amendement : remplacer « lundi le 8 février 12h30 » par « Mardi 9 février 12h30 »

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à majorité

Sur la proposition telle qu'amendée :

Adoptée à majorité

Levée à 14h01